
GESTION DES DÉCHETS : UN PROJET DE LOI USINE À GAZ



NICOLAS HENCKES, DIRECTEUR CLC
IMAGE : MARIE DE DECKER

Chers Membres, Chers Lecteurs et Lectrices,

En matière de COVID-19, une hirondelle n'annonce pas forcément le printemps, car nous ne sommes toujours pas entièrement sûrs qu'un nouveau variant ne viendra pas changer la donne. Néanmoins, la campagne de vaccination ayant finalement bien avancé, cet été a permis un semblant de retour à une normalité. Nous avons même pu avoir un ersatz de Schueberfouer pour soulager en partie notre fédération affiliée des forains. Espérons que cela dure et que l'automne ne nous réserve pas un nouveau coup dur, car les fermetures de magasins continuent des suites de la crise sanitaire.

Indépendamment de ceci, l'activité gouvernementale n'est pas à l'arrêt et le Grand Format de cette édition est dédié à l'épineux projet de loi sur la gestion des déchets. Nous sommes tous conscients qu'il faut faire évoluer nos comportements économiques vers des modèles plus durables.

Néanmoins, ce projet de loi est déconnecté de toute réalité pratique et certaines des mesures envisagées vont même avoir des conséquences néfastes par rapport à l'objectif affiché. Ceci est encore un exemple de projet pensé en autarcie intellectuelle. Certes nous avons été consultés brièvement en amont, mais comme dit le proverbe « il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ». Vous comprendrez pourquoi en lisant notre dossier.

Normalement, dans ce magazine, nous aurions dû avoir une interview de Claude Meisch dans sa fonction de Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Partenaire privilégié de la FELSEA, notre fédération affiliée pour le secteur des crèches privées, et de la FCF, pour le secteur des centres de formations privés, il est également en première ligne en matière de formation initiale et continue, sujet on ne peut plus important pour nos entreprises.

Mais voilà, après nous avoir donné son accord de principe mi-août, lui et ses

« UN EXEMPLE DE PROJET PENSÉ EN AUTARCIE INTELLECTUELLE »

équipes n'ont pas trouvé un moment pour répondre à nos questions et pire encore, nous ont laissé croire jusqu'au bout que nous aurions cette interview. Avant que l'annulation ne tombe quelques heures avant le bouclage du magazine et ne nous laisse même plus le temps d'avancer une autre interview. La communication est un dur métier et le professionnalisme et la courtoisie sont parfois absents, même dans un ministère de cette importance...

Et oui, ceci est mon dernier éditorial pour le magazine Connect puisque je vais cesser mes fonctions au 31 décembre et que mon successeur, Tom Baumert, reprendra les rênes de la clc dès le 1^{er} décembre.

Je souhaite remercier tous les membres de la clc pour leur confiance ces 4 dernières années et pour les gentils messages que j'ai reçu depuis l'annonce de mon départ. C'était un réel honneur d'être à votre service et je suis sûr que vous accorderez votre soutien à Tom ! A vrai dire, je ne serai pas très loin, puisque l'entreprise dont je prends la direction... est également membre de la clc. À bientôt, donc.

D'ici à cette passation de pouvoirs bien ordonnée, la clc aura encore quelques dossiers à défendre, ça ne s'arrête jamais ! Vous pourrez compter sur moi et sur mon équipe pour les aborder avec la pugnacité habituelle.